





Cher client, chère cliente,
les instructions ci-après vous permettront de réaliser
la pose d'un revêtement de sol tissé Bolon pour un
résultat esthétique et durable.

Index

4 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR L'INSPECTION ET LA PRÉPARATION DU SOL

5 SOUILLURES

5 FISSURES

5 RÉSISTANCE INSUFFISANTE DU SOL

5 PRIMAIRE D'ACCROCHAGE

6 CHAUFFAGE AU SOL

6 ASPÉRITÉS DE SURFACE

6 CONDITIONS CLIMATIQUES

7 SOLS HUMIDES

8 MÉTHODES ET INSTRUCTIONS DE POSE

10 PROCÉDURE PAS-À-PAS

12 GARANTIE

13 DIVERS

ALLEZ, ON
S'Y MET !





Instructions générales pour l'inspection et la préparation du sol

Avant de commencer la pose du revêtement de sol, il est essentiel d'inspecter le sol. De manière générale, l'inspection doit être réalisée dans le respect des normes et réglementations en vigueur dans votre pays. Celles-ci pourront inclure les critères suivants :

- Le sol est-il souillé, par exemple par des résidus d'huile, de cire, de laque ou de peinture ?
- Le sol présente-t-il des fissures ?
- Le sol est-il suffisamment ferme, rigide et résistant aux charges ?
- Le sol est-il bien sec ?
- La surface du sol est-elle poreuse ou présente-t-elle des aspérités ?
- Certaines zones sont-elles particulièrement irrégulières ?
- Le sol est-il à la bonne hauteur par rapport aux éléments architecturaux ?
- En cas de chauffage par le sol, existe-t-il un protocole de pose pour un revêtement de sol ?
- Les conditions climatiques sont-elles adaptées : température du sol et de la pièce, hygrométrie ?

Si des défauts sont identifiés pendant l'inspection du sol, ceux-ci doivent être signalés au client par écrit.



RÉSISTANCE INSUFFISANTE DU SOL

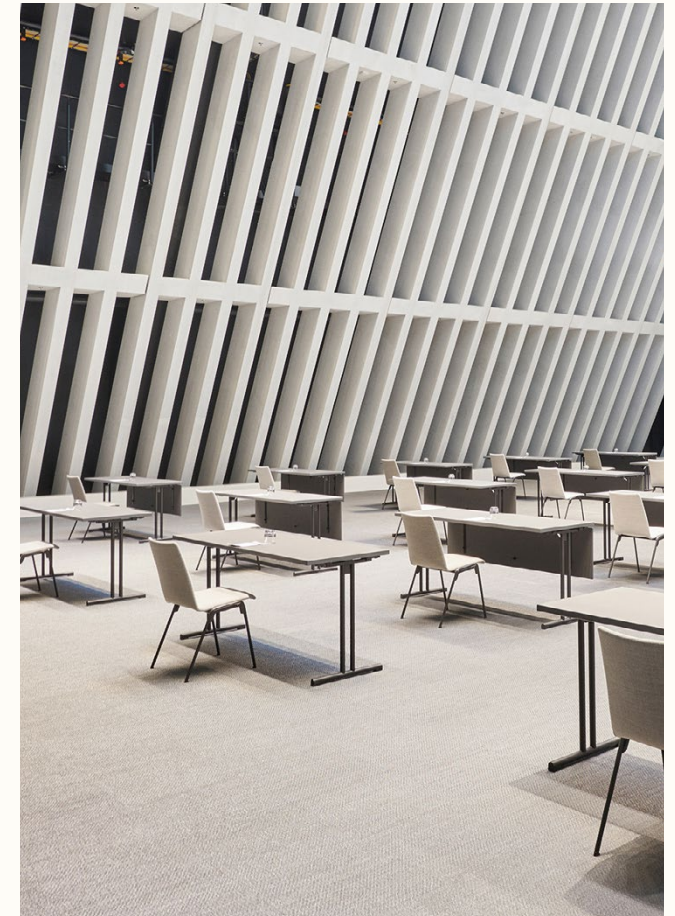
Une bonne résistance du sol est une condition indispensable pour assurer la longévité des revêtements de sol Bolon. La surface du substrat doit former un assemblage solide avec les différents éléments architecturaux. Pour contrôler la dureté d'un sol, on peut procéder à un « scratch test » (test de dureté par rayure) ou à un test de résistance à la traction par adhésif. Si, à l'issue du test, la valeur de résistance à la traction obtenue est inférieure à 1 N/mm², il sera alors nécessaire de renforcer le sol. Si la chape est neuve, la résistance insuffisante du sol peut être due à une proportion trop faible de liant (ciment ou gypse) par rapport au gravier/sable utilisé pour le mélange. Les mesures doivent toujours être réalisées par un professionnel qualifié, qui sera en mesure de faire des recommandations adaptées sur le choix du primaire d'accrochage ou du ragréage afin de renforcer le sol.

SOUILLURES

Toutes les impuretés (traces d'huile, de cire, d'adhésif, restes de ragréage, résidus de peinture, etc.) présentes sur le sol doivent être éliminées afin d'assurer l'adhérence des différents couches de préparation à appliquer : ragréage, primaire d'accrochage et colle. Sans ce nettoyage préliminaire, la couche de ragréage pourrait finir par se décoller. Avant toute préparation ou pose d'un revêtement de sol Bolon, il est également important de nettoyer le sol à l'aide d'un aspirateur industriel afin d'éliminer toutes traces de poussière.

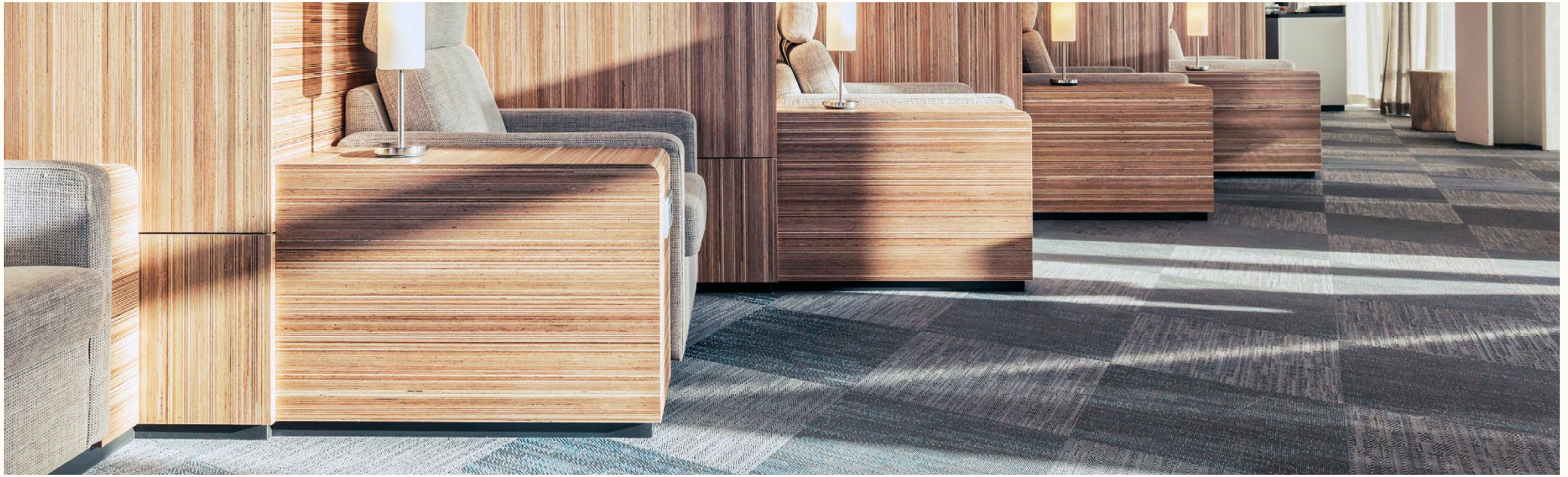
FISSURES

Toutes les fissures ou joints factices du sol doivent être solidement scellés avant de débuter la pose. Les joints factices sont créés volontairement sur le sol et ne posent donc pas de souci. Au contraire, les fissures sont un signe de détérioration et peuvent être le symptôme de divers problèmes. Dans tous les cas, les différentes sections du sol doivent être resolidarisées afin d'éviter qu'elles ne bougent indépendamment l'une de l'autre, ce qui pourrait provoquer l'apparition de marques visibles sur le revêtement de sol. En revanche, les joints de dilatation doivent être respectés et ne doivent pas être refermés. Il sera donc nécessaire de couvrir ces joints avec un profil adapté.



PRIMAIRE D'ACCROCHAGE

Avant la pose d'un revêtement de sol Bolon, un ragréage doit être réalisé. Pour cela, le sol doit être suffisamment et uniformément absorbant. L'absorbance doit être déterminée par le test de la goutte d'eau. En appliquant un primaire d'accrochage adapté à la capacité d'absorption du sol, on réduit ainsi le risque de formation bulles ou l'effet peau d'éléphant. L'application d'un primaire d'accrochage est donc absolument nécessaire, puisque celui-ci empêchera à l'eau du mélange de ragréage d'être absorbée trop rapidement. Or, une bonne liaison des éléments du mélange permet une meilleure adhérence du ragréage au sol.



CHAUFFAGE AU SOL

Le chauffage au sol est de plus en plus fréquemment utilisé dans les projets de rénovation. Pour ce faire, des saignées sont réalisées dans le sol existant afin d'y insérer les tubes PVC. Ces tubes sont généralement positionnés environ 2 mm sous la surface de la chape. Or, une surface uniforme et solide est essentielle à la bonne pose et à la longévité des revêtements de sol Bolon. Ces saignées doivent donc être rebouchées à l'aide d'un enduit spécial destiné à cet usage. Une fois les saignées rebouchées, il convient d'utiliser un primaire d'accrochage spécial pour une adhérence parfaite. Le ragréage doit ensuite être coulé sur une épaisseur d'environ 3-5 mm afin d'obtenir un sol suffisamment plat, lisse et résistant pour la pose d'un revêtement de sol Bolon. L'épaisseur de la couche permettra également une meilleure répartition de la chaleur. Par ailleurs, les tubes doivent être posés de telle manière que le revêtement de sol ne soit pas constamment exposé à des températures supérieures à 30°C, pour éviter toute décoloration ou autres altérations du matériau. Assurez-vous de bien suivre le protocole de pose prévu pour le type de chauffage au sol choisi.

ASPÉRITÉS DE SURFACE

Les revêtements de sol Bolon doivent toujours être posés sur un sol parfaitement plan, lisse et plat qui ne bougera pas, afin d'éviter toutes irrégularités à la surface du revêtement. Un ragréage doit donc être réalisé afin de garantir la planéité du sol. Pour assurer une absorbance et un nivelage optimaux du ragréage et ainsi sa bonne adhérence, il est recommandé d'appliquer une couche d'une épaisseur minimale de 2 mm, selon le type de sol et de ragréage utilisé. Le choix du ragréage doit donc prendre en compte deux facteurs : la fluidité maximale pour la meilleure capacité d'absorption possible.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Lors de la pose d'un revêtement de sol Bolon, l'adhésif et les différents matériaux de préparation du sol devront être stockés dans la pièce au moins 48h avant le début de la pose. Cela permettra aux matériaux de se mettre à la température de la pièce (18-25°C). Lorsque le revêtement de sol Bolon est livré en paquets sur palette, il est important de défaire la palette et de répartir les paquets à plat sur une surface plane sans les empiler. Le taux d'humidité relatif de l'air doit être compris entre 30 et 60 %. Un taux d'humidité plus élevé allongera les temps de séchage et augmentera le risque de formation de cloques. En tenant compte du temps de pose, de séchage et de réaction des différents matériaux, ces conditions climatiques devront être maintenues dans la pièce avant, pendant et jusqu'à 7 jours après la fin de la pose.



SOLS HUMIDES

Avant la pose, vérifiez que le sol est suffisamment sec. Une humidité excessive du sol est une cause fréquente de détérioration. C'est pourquoi il est indispensable de mesurer le taux d'humidité du sol. Une première indication est le délai écoulé entre la livraison du sol (dalle ou chape) et le début de la pose du revêtement. Plus ce délai est long, plus il est probable que le taux d'humidité du sol soit parvenu à l'équilibre. Chaque type de sol requiert un temps de séchage différent, selon sa composition.

La méthode la plus couramment utilisée pour mesurer l'humidité résiduelle d'une chape à base de ciment ou de sulfate de calcium est la méthode CM (bombe à carbure). Pour cette méthode, un trou est creusé dans la chape à l'aide d'un burin et d'un maillet. Si la chape a été coulée sur un système de chauffage au sol, attention à ne pas endommager les tubes. Dans ce cas, l'installateur de la chape pourra placer un drapeau pour marquer le point de prélèvement. L'emplacement marqué est ainsi libre de tout tuyau dans un rayon de 10 cm.

Seuils d'humidité et quantité d'échantillon nécessaire selon le type de sol

Type de sol	Quantité d'échantillon	Taux d'humidité
Chape en ciment	50 g	<2,5 % CM
Chape à base de sulfate de calcium	100 g	<1,0 % CM

La mesure du taux d'humidité d'une dalle en béton est généralement réalisée à l'aide d'un humidimètre selon la méthode dite hygrométrique. Il est normalement considéré qu'une dalle en béton avec un taux d'humidité relative inférieur à 85 % et/ou un taux d'humidité CM inférieur à 2,5 % est prête pour la pose d'un revêtement de sol. Si le taux d'humidité relative est supérieur à 85 % et/ou si le taux d'humidité CM est supérieur à 2,5 %, des solutions existent néanmoins sur le marché pour permettre la pose d'un revêtement de sol. Contactez systématiquement un conseiller technique pour votre chantier, car chaque situation est unique.

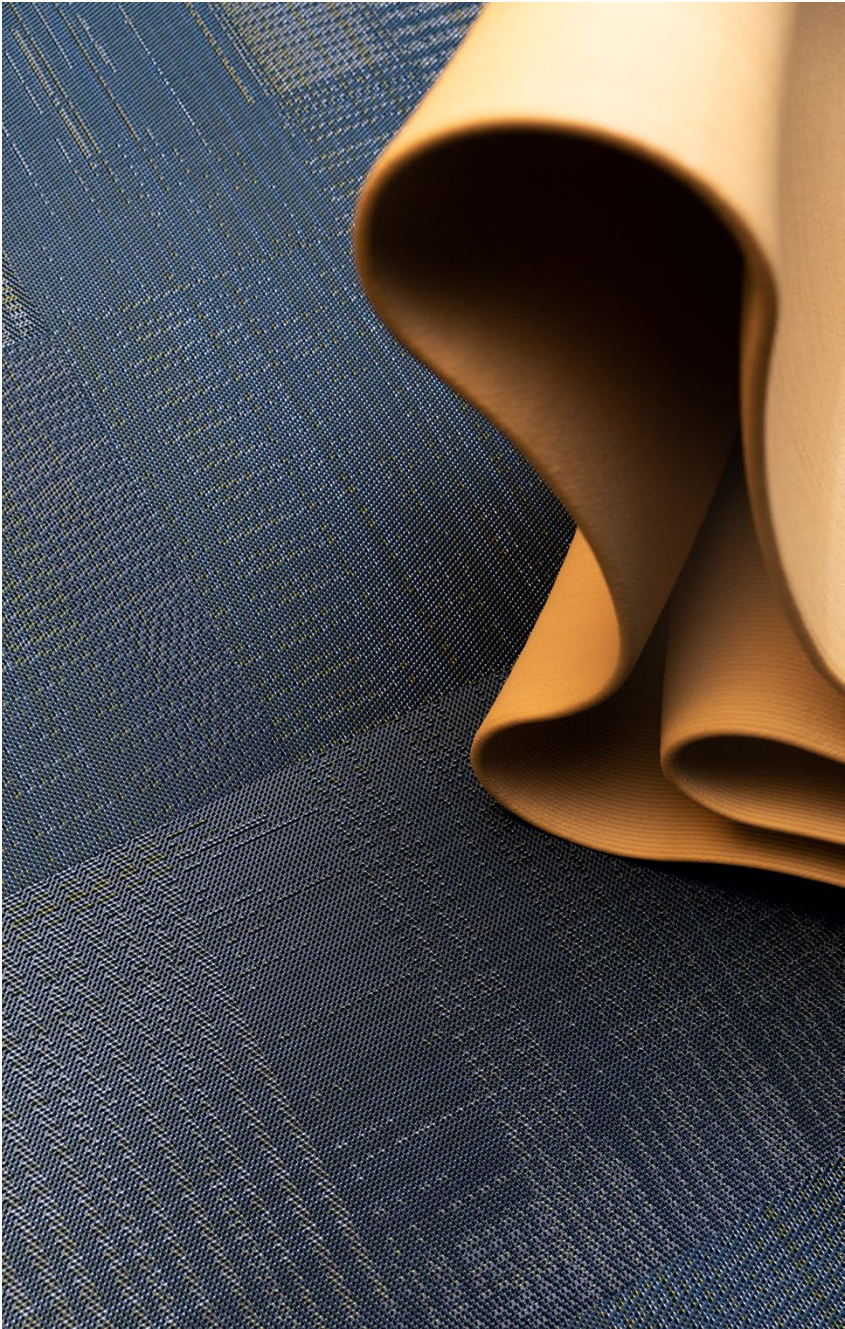


Méthodes et instructions de pose

MÉTHODES DE POSE POUR DALLES 50 X 50 CM

Méthodes de pose	Fixation	Indications d'usage	Produits recommandés par fabricant
Pose semi-libre	Fixateur : Choisir un fixateur formulé pour le vinyle	Pour la plupart des sols ragrésés, y compris planchers surélevés	Uzin: U2100/U2500 Mapei: Ultrabond Eco Tack4LVT/Eco Fix Thomsit: K145/T425 Schönox: Multifix
Pose semi-libre	Adhésif sec : Ruban adhésif double-face	Pour la plupart des sols ragrésés, y compris planchers surélevés, à l'exception des planchers surélevés en métal	IOBAC: Tab-its
Pose semi-libre	Magnétique : Feuilles magnétiques sur un côté, autoadhésives à sec sur l'autre	Planchers surélevés en métal	IOBAC: Magtabs
Pose permanente	Adhésif : Utiliser un adhésif formulé pour le vinyle	Pour la plupart des sols ragrésés, à l'exception des planchers surélevés	Uzin: KE2000S / KE66 Mapei: Ultrabond Eco 375 / 380 Thomsit: K188S / K188E Schönox: Durocoll / Protect F-Ball: F44 / F45 / F49

À NOTER : Bolon propose une sélection de fabricants de produits adhésifs et non adhésifs, mais ne garantit en aucun cas ces produits. Il est possible que la sélection des fabricants et des produits ne soit pas exhaustive ou plus à jour. Bolon ne saurait être tenu responsable pour toute défaillance de l'un de ces produits utilisé pour la pose d'un revêtement de sol Bolon. Il incombe au fabricant de l'adhésif et à l'installateur du sol de s'assurer que les produits utilisés conviennent à l'usage recherché et qu'ils soient mis en œuvre dans le respect des recommandations du fabricant.



Procédure pas-à-pas



1

Il est d'usage de commencer la pose depuis le milieu de la pièce en travaillant vers l'extérieur. Dans les couloirs et les pièces de petite surface, il peut cependant être plus simple de travailler d'un côté à l'autre et d'utiliser l'axe central comme guide.

2

On détermine la position de l'axe central selon la méthode suivante : tracez une ligne à équidistance entre deux murs opposés. Puis tracez une seconde ligne perpendiculaire à la première afin de former une croix. Pour vous assurer que les lignes sont perpendiculaires, vous pouvez utiliser la méthode 3-4-5.

3

Commencez à poser les dalles Bolon 50 x 50 cm depuis l'intersection centrale. Continuez la pose sur un premier quart en travaillant vers l'extérieur depuis la première dalle posée, de manière à former un triangle. Poursuivez ainsi jusqu'à ce que le premier quart du sol soit recouvert. Suivez méticuleusement les lignes et assurez-vous de ne laisser aucun écart entre les dalles Bolon 50 x 50 cm. Si la pose des premières dalles ne suit pas bien les lignes, c'est alors l'intégralité de la surface qui pourra s'en trouver affectée. Si vous utilisez un fixateur, appliquez-le sur une surface suffisamment petite pour pouvoir y poser les dalles avant que le fixateur ne perde la consistance souhaitée.

4

Comme la découpe des dalles Bolon 50 x 50 cm ajoute un délai à la pose, il est préférable de commencer celle-ci sur les zones où les dalles peuvent être posées entières. Une fois ces zones recouvertes, la pose sur les bords pourra être terminée avec des dalles Bolon 50 x 50 cm coupées sur mesure.

5

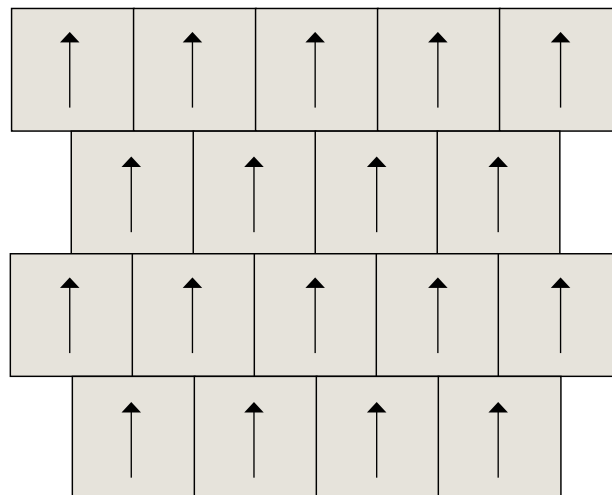
Une fois la pose terminée, passez un cylindre à maroufler d'au moins 75 kg sur tous les joints dans les sens de la longueur et de la largeur.

POSES À MOTIF POUR DALLES BOLON 50 X 50 CM

Sur l'envers de chaque dalle Bolon 50 x 50 cm figure une flèche. Ces flèches servent de guide pour créer des motifs. Les possibilités sont nombreuses, mais nous recommandons les trois motifs suivants :

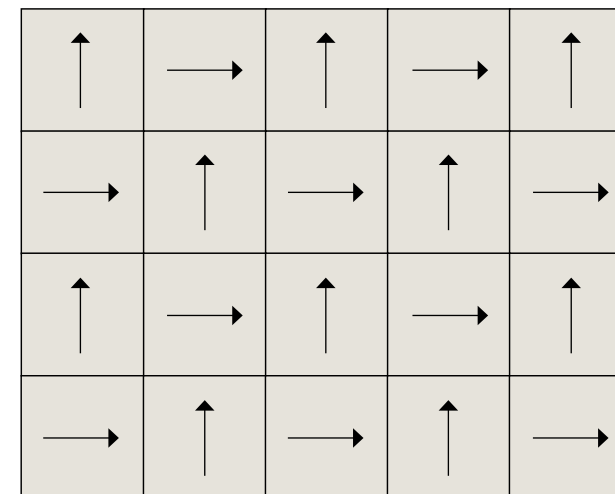
POSE EN DEMI-BRIQUE

Cette pose est recommandée pour les sols de couleur unie, puisqu'elle permet d'obtenir des joints plus discrets. Pour ce motif, les dalles sont posées de manière à ce que toutes les flèches sur l'envers pointent dans la même direction, en décalant chaque nouvelle rangée de 25 cm sur l'axe de la largeur.



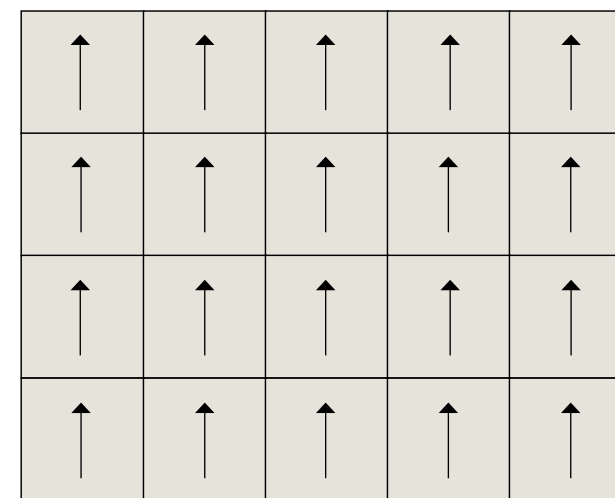
POSE EN QUART DE TOUR

Pour ce motif, les dalles sont posées de manière à ce que les flèches sur l'envers tournent de 90 degrés, afin de former un motif en damier.



POSE MONOLITHIQUE

Cette pose n'est pas recommandée pour les sols de couleur unie, car elle a tendance à rendre les joints plus visibles. Pour ce motif, les dalles sont posées de manière à ce que toutes les flèches sur l'envers pointent dans la même direction.

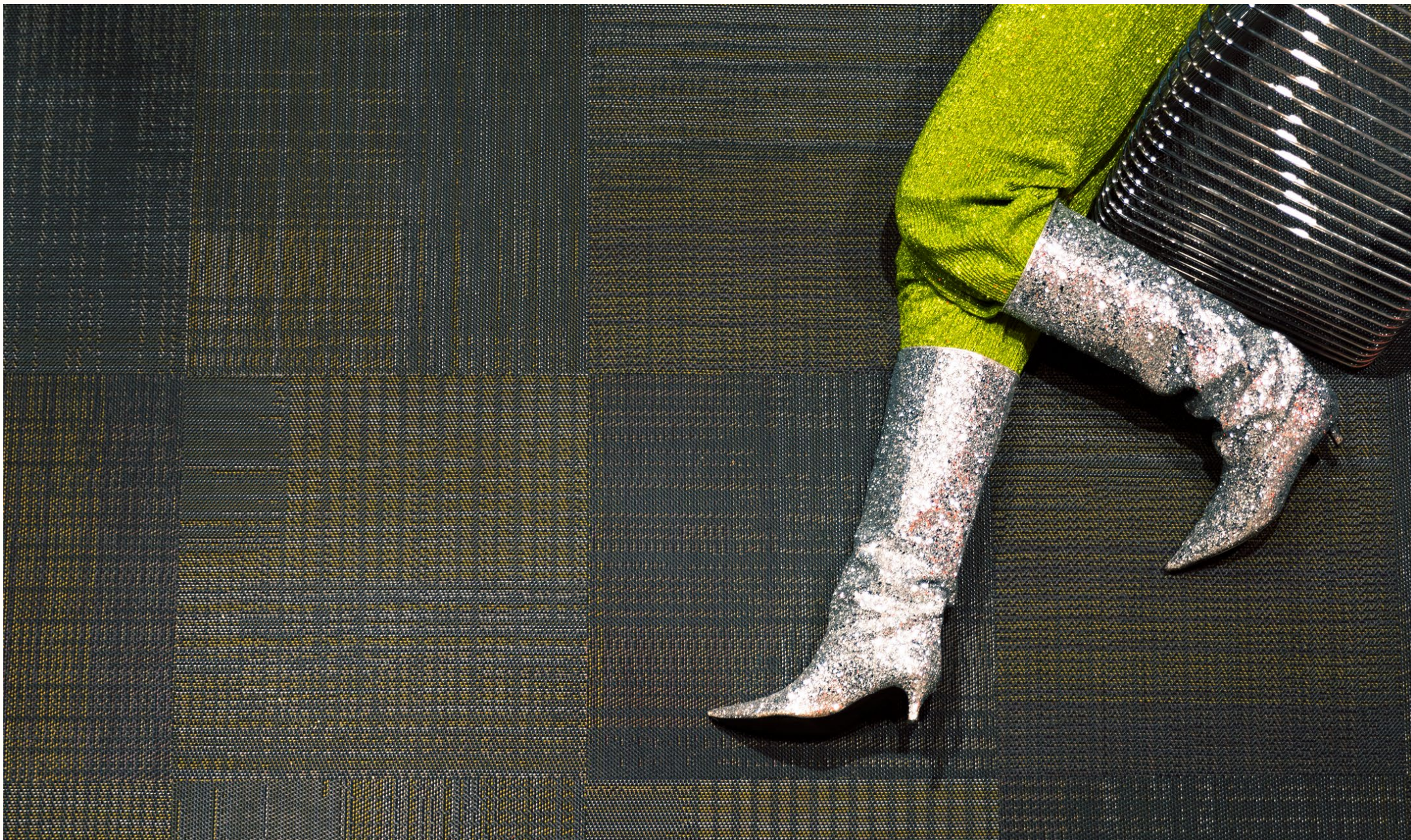


Garantie

L'installateur est tenu de signaler au fabricant tout matériau défectueux avant de commencer la pose. Comme le prévoit la garantie produit, le fabricant est responsable de tout matériau défectueux. Cette responsabilité couvre les défauts identifiés avant ou pendant la pose. En revanche, Bolon ne pourra être tenu responsable d'une main d'œuvre négligente ou de défauts résultant d'une pose incorrecte.

Divers

- Après la pose et jusqu'à la fin des travaux, le revêtement de sol doit être recouvert d'une protection adaptée contre la poussière et les dégradations.
- Lorsque des plinthes sont utilisées, nous recommandons de les poser après le revêtement de sol.
- Pour la pose d'un revêtement de sol Bolon dans un escalier, il est nécessaire d'installer des nez de marche et de privilégier une méthode de pose permanente : pas de fixateur ou de ruban adhésif.
- Concernant les fauteuils de bureau roulants, ceux-ci doivent être équipés de roulettes en polyamide (dur, destiné aux sols textiles).
- Les patins de mobilier doivent être en Teflon, polyéthylène, acier inoxydable ou autre matériau du même type.
- Certains types de gommes utilisées pour les roues des chariots, tapis d'entrée, etc. peuvent provoquer des décolorations par transfert. Ce genre de décolorations est irrémédiable.
- Les revêtements de sol Bolon sont un matériau tissé dont la structure varie et sur lequel la lumière ne se reflète pas uniformément, des variations de couleur peuvent donc apparaître avec le temps.



Si vous avez besoin d'aide pour la pose de votre revêtement de sol Bolon,
n'hésitez pas à nous contacter sur sales.support@bolon.com